



**Convention d'affaires**

**Lomé – Togo**

**18 au 22 novembre 2015**

**Contacts**

**Thierry Peleau**

La Maison de l'Afrique

Cel: +33(0)7 86 09 19 95

[thierry.peleau@lamaisondelafrique.com](mailto:thierry.peleau@lamaisondelafrique.com)

**John Tata Boukary**

CCI du Togo

Tél: +228 22 23 29 00

Tél: +228 22 21 70 65

Tél: +228 22 23 29 11

Cel: +228 99 48 58 06

[jboukary@hotmail.com](mailto:jboukary@hotmail.com)

# Convention d'affaires au Togo

Lomé du 18 au 22 novembre 2015

A l'occasion de  
la Foire de l'UEMOA  
et de  
la Foire internationale de Lomé,  
venez rencontrer les entreprises  
africaines présentes au Togo.

## **DOSSIER DE PRESENTATION**

Cette convention d'affaires est organisée par

**la CCI du Togo,**

**la CPCAF (Conférence permanente des chambres consulaires africaines  
et francophones),**

**La Maison de l'Afrique.**

En collaboration avec

**la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA.**



## Convention d'affaires

Lomé – Togo

18 au 22 novembre 2015

### Contacts

**Thierry Peleau**

La Maison de l'Afrique

Cel: +33(0)7 86 09 19 95

[thierry.peleau@lamaisondelafrique.com](mailto:thierry.peleau@lamaisondelafrique.com)

**John Tata Boukary**

CCI du Togo

Tél: +228 22 23 29 00

Tél: +228 22 21 70 65

Tél: +228 22 23 29 11

Cel: +228 99 48 58 06

[jboukary@hotmail.com](mailto:jboukary@hotmail.com)

## Une réelle oportunité de rencontrer un grand nombre d'entreprises d'Afrique de l'Ouest

Du 20 novembre au 7 décembre 2015, plus d'un millier d'entreprises africaines est attendu à Lomé à l'occasion de la Foire de l'UEMOA et de la foire Internationale de Lomé.

En effet, cette année, la 12<sup>ème</sup> édition de la Foire Internationale de Lomé et la 4<sup>ème</sup> édition de la foire de l'UEMOA se dérouleront en même temps au Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF).

Ce complexe d'exposition couvre une superficie de 90 000m<sup>2</sup> avec quatre grands pavillons couverts de 6 000m<sup>2</sup> chacun, dont deux entièrement climatisés, des galeries ou espaces shopping semi-couverts de 32 000m<sup>2</sup> ainsi que des aires de parking et de récréation.

La Foire Internationale de Lomé a acquis une très grande notoriété grâce à la rigueur et à la performance de son organisation et cela peut se mesurer au grand nombre d'entreprises qui viennent y exposer.

La 11<sup>ème</sup> édition qui s'est déroulée en 2013 avait connu une très grande réussite. La surface totale occupée était passée de 13 850 m<sup>2</sup> en 2012 à 16 850 m<sup>2</sup>, le nombre d'exposants avaient fortement augmenté, 986 au lieu de 850 en 2012 et le nombre de pays représenté était passé de 19 en 2012 à 21. Cette année, la Foire de Lomé est particulièrement attendue par les milieux d'affaires car en 2014 elle n'avait malheureusement pas pu se dérouler.

Plus récente, la Foire commerciale de l'Intégration a pour objectif de promouvoir les échanges sous-régionaux. Sa première édition s'est déroulée à Bamako en 2008. En 2013, Niamey a accueilli sa deuxième édition qui a regroupé plus d'un millier d'exposants venant de 10 pays africains. L'an dernier, elle s'est tenue à Dakar avec 264 entreprises de 8 pays africains mais aussi d'Allemagne. Cette manifestation a maintenant trouvé son rythme de croisière annuel.

1 000 000 de visiteurs sont attendus à Lomé pour ces deux événements majeurs pour le Togo. Lomé confirme ainsi son positionnement unique de carrefour des affaires dans la sous-région Ouest-Africaine.

Les exposants et les visiteurs pourront également suivre des conférences-débats sur les leviers de l'intégration et de l'émergence de la zone l'UEMOA

Lors de l'ouverture de ces manifestations, la CCI du Togo accueillera l'assemblée générale de la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF). Cette structure est constituée de chambres consulaires issues d'Afrique et du monde francophone. Fort de 54 membres provenant de 28 pays distincts (*Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Équatoriale, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie, Belgique, France, Québec*).

Des représentants d'entreprises des pays concernés par la CPCCAF seront ainsi présents quelques jours à Lomé.



## Convention d'affaires

Lomé – Togo

18 au 22 novembre 2015

### Contacts

**Thierry Peleau**

La Maison de l'Afrique

Cel: +33(0)7 86 09 19 95

[thierry.peleau@lamaisondelafrique.com](mailto:thierry.peleau@lamaisondelafrique.com)

**John Tata Boukary**

CCI du Togo

Tél: +228 22 23 29 00

Tél: +228 22 21 70 65

Tél: +228 22 23 29 11

Cel: +228 99 48 58 06

[jboukary@hotmail.com](mailto:jboukary@hotmail.com)

## Pourquoi participer à cette mission ?

L'objectif est de profiter de tous les événements qui se dérouleront à Lomé pour, sur une courte période de 3 ou 4 jours, du jeudi 19 au samedi 21 ou dimanche 22 novembre, rencontrer des représentants des entreprises africaines présents.

### Profiter de la forte concentration d'entreprises africaines à Lomé

Une concentration très importante de dirigeants et représentants d'entreprises du Togo mais aussi des pays d'Afrique de la sous-région sera donc présente à Lomé à partir du 18 novembre 2015 pour participer aux différentes manifestations.

Aussi, La Maison de l'Afrique, en collaboration avec la CCI du Togo et la CPCCAF, propose d'accompagner des entreprises à Lomé pour leur permettre de rencontrer les opérateurs africains qui y seront présents.

### Participer à 2 foires réputées en Afrique

La matinée du vendredi 20 novembre 2015 permettra d'assister aux cérémonies d'ouverture des Foires et de croiser les différentes délégations officielles qui y seront présentes. Cette matinée sera également consacrée à la visite du complexe d'exposition et à la découverte des entreprises qui y seront présentes en qualité d'exposant.

### Obtenir des rendez-vous ciblés et qualifiés

Durant 3 demi-journées, les après-midi du jeudi 19 et du vendredi 20 novembre 2015 et la matinée du samedi 21 novembre 2015, des rendez-vous d'affaires seront organisés entre les responsables des entreprises de la délégation de La Maison de l'Afrique et des représentants de sociétés togolaises et africaines.

A partir des souhaits de contact exprimés par les participants à la mission, les services de la CCI du Togo identifieront les entreprises togolaises et les exposants aux foires qui correspondront aux profils recherchés. Ces opérateurs seront alors approchés pour leur proposer un rendez-vous avec l'entreprise de la délégation concernée.

### Se faire repérer des entreprises africaines

Une large campagne de promotion de la délégation de La Maison de l'Afrique sera menée au Togo et auprès des exposants aux Foires. Les entreprises africaines intéressées auront alors la possibilité, via le site Internet, de solliciter un rendez-vous avec les membres de la délégation.

### Visiter des entreprises togolaises

En dehors des rendez-vous organisés et des visites sur les foires, les membres de la délégation de La Maison de l'Afrique auront la possibilité de poursuivre les discussions et échanges avec les dirigeants togolais en allant visiter leurs entreprises ou sites de production.

### Bénéficier des moments de rencontre de la CPCCAF

Durant les journées du jeudi 19 et vendredi 20 novembre, les entreprises de la délégation de La Maison de l'Afrique partageront certains moments avec les représentants des différents pays africains qui participent aux travaux de la CPCCAF. Ils pourront à ces occasions se présenter et échanger avec les interlocuteurs qu'ils rencontreront.



## Convention d'affaires

Lomé – Togo

18 au 22 novembre 2015

### Contacts

**Thierry Peleau**  
La Maison de l'Afrique  
Cel: +33(0)7 86 09 19 95

[thierry.peleau@lamaisondelafrique.com](mailto:thierry.peleau@lamaisondelafrique.com)

**John Tata Boukary**  
CCI du Togo  
Tél: +228 22 23 29 00  
Tél: +228 22 21 70 65  
Tél: +228 22 23 29 11  
Cel: +228 99 48 58 06

[jboukary@hotmail.com](mailto:jboukary@hotmail.com)

## Déroulement de la mission

Le planning présenté ci-dessous est susceptible d'évoluer et d'être précisé.

Il est proposé aux participants d'arriver le mercredi 18 novembre 2015 et de repartir le samedi 21 novembre 2015 **par le vol Brussels Airlines** ou de repartir le dimanche 22 novembre 2015 **par les vols Air France**. Le planning de ces vols est indiqué dans ce programme. Néanmoins, chaque participant à la mission doit organiser son propre voyage comme il le souhaite aux dates et avec la compagnie qu'il souhaitera.

### mercredi 18 novembre 2015

07:00 : *Enregistrement des passagers sur le vol SN 3628.*  
08h45 : *Départ de l'aéroport de Paris Charles de Gaulle pour Bruxelles par le vol SN 3628*  
10h55 : *Départ de l'aéroport Brussels Airport pour Lomé par le vol SN 0277.*  
12:00 : *Enregistrement des passagers sur le vol AF 860.*  
14h00 : *Départ de l'aéroport de Paris Charles de Gaulle pour le Togo par le vol AF 860.*  
18:25 : *Vol Brussels Airlines, arrivée à Lomé, G. Eyadema International.*  
19:25 : *Vol Air France, arrivée à Lomé, G. Eyadema International.*  
Soirée : Installation à l'hôtel Sancta Maria à Lomé.

### jeudi 19 novembre 2015

08h30 : Participation à l'ouverture officielle de la 41ème Assemblée Générale de la CPCCAF avec l'ensemble des représentants des chambres consulaires africaines. (*Radisson Blu Hotel 2 Février*)  
09h30 : Pause café.  
10h00 : Présentation de la situation économique du Togo, du climat des affaires et des opportunités d'investissements par le représentant de la Mission économique de l'Ambassade de France au Togo. Questions/Réponses. (*Radisson Blu Hotel 2 Février*)  
11h30 : Intervention de la CCI du Togo : Présentation du Togo et de ses potentialités. Table ronde. (*Radisson Blu Hotel 2 Février*)  
12h45 : Présentation des entreprises de la délégation aux représentants des CCI africaines et de la presse. (*Radisson Blu Hotel 2 Février*)  
13h00 – 14h30 : Déjeuner offert par la CPCCAF. (*Radisson Blu Hotel 2 Février*)  
14h30 – 18h00 : Rendez-vous d'affaires avec les entreprises togolaises. (*Radisson Blu Hotel 2 Février*)  
20h00 : Soirée de gala.

### vendredi 20 novembre 2015

09h00 – 12h00 : Cérémonie d'ouverture de la Foire Internationale de Lomé. Visite du salon. (*CETEF Togo 2000*)  
13h00 – 14h30 : Déjeuner offert par la CCI du Togo. (*CETEF Togo 2000*)  
15h00 – 18h00 : Rendez-vous avec des entreprises africaines présentes sur les salons. (*CETEF Togo 2000*)  
18h00 : Réception à l'Ambassade de France (à confirmer).

### samedi 21 novembre 2015

09h00 – 13h00 : Rendez-vous avec des entreprises africaines présentes sur les salons. (*CETEF Togo 2000*)  
Après-midi : Poursuite des rencontres avec les entreprises africaines présentes sur la Foire.  
12h00 : Libération des chambres à l'hôtel. (*hôtel Sancta Maria*)  
17h00 : Départ de l'hôtel pour l'aéroport. (*hôtel Sancta Maria*)  
17h30 : Enregistrement des passagers sur le vol SN 0278. (*Aéroport G. Eyadema International de Lomé*)  
19h40 : Départ de l'aéroport G. Eyadema International de Lomé pour Bruxelles par le vol SN 0278.

### Dimanche 22 novembre 2015

05h20 : *Arrivée à l'aéroport Brussels Airport.*  
06h50 : *Départ de l'aéroport de Paris Charles de Gaulle pour Bruxelles par le vol SN 3628*  
07h45 : *Arrivée à l'aéroport Charles de Gaulle.*  
09h00 – 13h00 : Poursuite des rencontres avec les entreprises africaines présentes sur la Foire.  
12h00 : Libération des chambres à l'hôtel. (*hôtel Sancta Maria*)  
Après-midi : libre.  
21h00 : *Départ de l'hôtel pour l'aéroport. (hôtel Sancta Maria)*  
21h30 : *Enregistrement des passagers sur le vol AF 861. (Aéroport G. Eyadema International de Lomé)*  
23h20 : *Départ de l'aéroport G. Eyadema International de Lomé pour Paris par le vol AF 861.*

### Lundi 23 novembre 2015

06h40 : *Arrivée à l'aéroport Charles de Gaulle.*



## Convention d'affaires

Lomé – Togo

18 au 22 novembre 2015

### Contacts

**Thierry Peleau**  
La Maison de l'Afrique  
Cel: +33(0)7 86 09 19 95

[thierry.peleau@lamaisondelafrique.com](mailto:thierry.peleau@lamaisondelafrique.com)

**John Tata Boukary**  
CCI du Togo  
Tél: +228 22 23 29 00  
Tél: +228 22 21 70 65  
Tél: +228 22 23 29 11  
Cel: +228 99 48 58 06

[jboukary@hotmail.com](mailto:jboukary@hotmail.com)

Contactez La Maison de l'Afrique pour bénéficier des avantages de Brussels Airlines

## Notre offre

### Coût de la mission

Participation à la mission au Togo de La Maison de l'Afrique – Forfait 4 nuitées	1 450,00 € HT
Participation à la mission au Togo de La Maison de l'Afrique – Forfait 3 nuitées	1 200,00 € HT
Accompagnateur supplémentaire à la mission au Togo de La Maison de l'Afrique avec un seul programme pour l'entreprise. Forfait 4 nuitées	850,00 € HT
Accompagnateur supplémentaire à la mission au Togo de La Maison de l'Afrique avec un seul programme pour l'entreprise. Forfait 3 nuitées	650,00 € HT

### Ces coûts comprennent :

- les frais d'inscription à la mission,
- la présentation de l'entreprise dans le catalogue de la délégation de La Maison de l'Afrique qui sera mis en ligne sur le site Internet de la manifestation,
- la promotion de l'entreprises auprès des opérateurs togolais et des exposants aux foires,
- l'organisation de rendez-vous avec des entreprises togolaises et les exposants aux Foires,
- l'accès à la cérémonie d'ouverture de la Foire Internationale de Lomé et de la Foire de l'UEMOA,
- l'accès à la Foire Internationale de Lomé et à la Foire de l'UEMOA durant le séjour,
- l'accompagnement sur place par un collaborateur de La Maison de l'Afrique et les services de la CCI du Togo,
- la participation aux réunions de la CPCCAF,
- les déjeuners du 19 et 20 novembre 2015,
- la soirée de gala du 19 novembre 2015,
- l'accueil à l'aéroport et le transfert à l'hôtel Sancta Maria pour les passagers du vol AF 860 qui arrivent à Lomé le mercredi 18 novembre 2015,
- l'hébergement à l'hôtel Sancta Maria (*chambre standard + petit déjeuner au restaurant de l'hôtel, hors extras*) pour les 4 nuitées du mercredi 18, jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 novembre 2015 ou pour les 3 nuitées du mercredi 18, jeudi 19 et vendredi 2015.
- Le forfait pour les accompagnateurs supplémentaires intègre toutes les prestations proposées pour l'inscription d'une entreprise, néanmoins les accompagnateurs supplémentaires ne disposeront pas d'un programme de rendez-vous spécifique, ils auront le même programme de rendez-vous que le représentant principal de leur entreprise.

### Ces coûts ne comprennent pas :

- Les formules proposées par La Maison de l'Afrique n'intègrent pas le déplacement aérien pour se rendre au Togo. Il revient à chaque participant d'organiser son propre déplacement avec l'agence ou la compagnie qu'il retiendra. Il apparaît que les plans de vol des compagnie Air France et Brussels Airlines sont adaptés au planning de la mission et sont ainsi indiqués dans le programme.

Pour information, à la date du 11 octobre 2015, Air France propose sur son site Internet un billet aller-retour, du 18 au 22 novembre 2015, au tarif de 738,84 €.

Brussels Airlines propose sur son site Internet un billet aller-retour, du 18 au 21 octobre 2015, au tarif de 1 011,60 € et du 18 au 23 octobre 2015, au tarif de 581,60 €. De plus, Brussels Airlines accorde une remise de 10% sur tous les tarifs (hors Promotion) au départ de Paris et Province (Lyon, Marseille, Toulouse, Nice) vers Lomé, sur la période de la convention soit 16 au 23 Novembre.

- la restauration, en dehors des déjeuners et dîners annoncés,
- les frais de déplacement au Togo,
- les frais personnels.



## Convention d'affaires

### Lomé – Togo

18 au 22 novembre 2015

#### Contacts

**Thierry Peleau**

La Maison de l'Afrique

Cel: +33(0)7 86 09 19 95

[thierry.peleau@lamaisondelafrrique.com](mailto:thierry.peleau@lamaisondelafrrique.com)

**John Tata Boukary**

CCI du Togo

Tél: +228 22 23 29 00

Tél: +228 22 21 70 65

Tél: +228 22 23 29 11

Cel: +228 99 48 58 06

[jboukary@hotmail.com](mailto:jboukary@hotmail.com)

## Le Togo

Le Togo (nom officiel : République du Togo), d'une superficie de 56 785 km<sup>2</sup>, est inséré entre le Bénin à l'Est, le Ghana à l'Ouest le Burkina Faso au Nord et l'Océan Atlantique au Sud. Ses principales villes sont : Lomé (capitale), Sokodé, Kara, Kpalimé, Atakpamé. Sa langue officielle est le français et sa monnaie le Franc CFA (1 € = 655,95 FCFA).

A l'issue du dernier recensement de 2014, le Togo avait une population de 6 116 000 personnes et une densité de 126 habitants/km<sup>2</sup>. Il regroupe une cinquantaine d'ethnies dont les principales sont: Ewé, Ouatchi, Gen, Kabyè, Bétammaribé. Les cultures et les économies anglophones et francophones de cette partie de l'Afrique s'y rejoignent.

Pays d'accueil, le Togo présente le sourire et l'allure de l'Afrique en miniature. Son climat est de type tropical avec, au Sud, 4 saisons : une grande saison sèche de novembre à mars, une grande saison des pluies, d'avril à juin, une petite saison sèche, en juillet et août et une petite saison des pluies, de mi-septembre à fin octobre. Le Centre du pays, région de plateaux est la région la plus fraîche du pays.

Il affiche un PIB de 640 \$ par habitant dont la répartition par secteur d'activité est la suivante :

Primaire	41,8 %	Secondaire	17,9 %	Tertiaire	40,2 %
----------	--------	------------	--------	-----------	--------

le pays jouit d'une autosuffisance alimentaire. Son économie repose essentiellement sur la culture vivrière qui occupe environ 65 % de la population active. Le reste vit de la culture du cacao, du café, du coton et des mines de phosphates qui sont vitales au pays.

Il est le quatrième producteur mondial de phosphate. Le Togo exploite également de nouveaux gisements de calcaire pour la production de clinker, essentiel pour la fabrication du ciment et un important gisement de fer

Le Port autonome de Lomé est l'un des principaux débouchés maritimes d'Afrique de l'Ouest avec près de 9 millions de tonnes de marchandises échangées en 2013. Port en eau profonde (14 m), il est doté d'une logistique moderne lui permettant d'accueillir les navires de nouvelle génération. 8 à 10 navires peuvent y accoster en même temps. C'est une porte d'entrée importante des marchandises de tous genres à destination des pays de l'Hinterland. Depuis le second trimestre 2015, le Guichet Unique du Commerce Extérieur, situé au Port Autonome de Lomé, permet de faciliter et accélérer l'accomplissement des formalités de sortie des marchandises.

Le Togo dispose de deux aéroports de classe internationale dont celui de Lomé, en fin de travaux d'extension, qui accueille le hub de la compagnie ASKY qui propose de nombreuses rotations entre les capitales africaines.

Les infrastructures routières sont rénovées à 70% sur toute l'étendue du territoire national et facilitent l'acheminement des personnes et des biens aussi bien nationaux qu'étrangers.

Depuis 1989, le Togo s'est doté d'une zone franche qui stimule le développement des activités de transformation et de services destinées à l'exportation. A ce jour, la zone franche du Togo compte plus de 57 entreprises en activité et 32 en cours d'installation.

Une relance économique est engagée depuis 2005. L'Union européenne, le FMI, la Banque Mondiale, la BAD et les autres bailleurs de fond ont multipliés les aides et les remises de dettes permettant de relancer l'investissement. Les projets en matière de santé, d'éducation, d'infrastructures et d'environnement sont en cours. Le gouvernement accompagne le secteur privé pour lui permettre de se développer et de relancer l'emploi, ce qui représente une priorité absolue. Les formalités administratives de création d'entreprises s'accomplissent au Togo en 24 heures au Centre de Formalités des Entreprises basé à la CCI du Togo. Plusieurs banques ont leur siège à Lomé.

Le Togo est membre :

- de l'Union économique monétaire ouest-africaine (UEMOA).
- de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), créée en 1975 et composée de 15 membres (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo). Elle a pour but de promouvoir la coopération et l'intégration avec pour objectif de créer une union économique et monétaire ouest-africaine. Elle a son siège à Abuja (Nigeria).
- de la communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD) créée en 1998 à Tripoli (Libye). Elle a été reconnue comme communauté économique régionale et a conclu des accords de partenariat avec de nombreuses organisations régionales et internationales dans le but de consolider le travail collectif dans de nombreux domaines, politique, culturel, économique et social. Les membres de la CEN-SAD sont : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Egypte, l'Erythrée, la Gambie, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Libéria, la Lybie, le Mali, le Maroc, le Niger, le Nigéria, la RCA, le Sénégal, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan, le Tchad, le Togo et la Tunisie.
- du Conseil de l'Entente, doyen des institutions sous régionales ouest-africaines de coopération politique, culturelle et économique. Il a été créé en 1959 par les chefs d'État du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Niger. Le Togo en est devenu le cinquième membre en 1966. La superficie de l'Espace Entente est de 2 034 748 Km<sup>2</sup> avec une population d'environ 68 450 000 habitants et un PIB de 46 milliards de dollars US, soit 23 616 milliards de FCFA



## Convention d'affaires

Lomé – Togo

18 au 22 novembre 2015

### Contacts

**Thierry Peleau**

La Maison de l'Afrique

Cel: +33(0)7 86 09 19 95

[thierry.peleau@lamaisondelafrique.com](mailto:thierry.peleau@lamaisondelafrique.com)

**John Tata Boukary**

CCI du Togo

Tél: +228 22 23 29 00

Tél: +228 22 21 70 65

Tél: +228 22 23 29 11

Cel: +228 99 48 58 06

[jboukary@hotmail.com](mailto:jboukary@hotmail.com)

## L'UEMOA

L'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine est une organisation sous régionale qui a pour mission la réalisation de l'intégration économique des États membres, à travers le renforcement de la compétitivité des activités économiques dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel et d'un environnement juridique rationalisé et harmonisé.

L'UEMOA a succédé à l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UMOA) créée en 1962. Elle a été créée le 10 janvier 1994 à Dakar (Sénégal). Son siège social est à Ouagadougou (Burkina Faso).

L'UEMOA est composée de 8 membres :

- le Bénin (PIB de 805 \$ / hbt),
- le Burkina Faso (PIB de 729 \$ / hbt),
- la Côte d'Ivoire (PIB de 1 175 \$ / hbt),
- la Guinée-Bissau (PIB de 524 \$ / hbt),
- le Mali (PIB de 657 \$ / hbt),
- le Niger (PIB de 443 \$ / hbt),
- le Sénégal (PIB de \$ / hbt),
- le Togo (PIB de 64 \$ / hbt).

L'UEMOA couvre une superficie de 3,5 millions km<sup>2</sup> et 30 % de la population d'Afrique de l'Ouest habitent les pays membres.

Elle est dotée d'un puissant outil économique et financier qui est la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), créée le 18 décembre 1996. Société anonyme dotée d'une mission de service public communautaire commune aux 8 pays de l'UEMOA, la BRVM a son siège social à Abidjan avec une antenne régionale dans chacun des pays membres.

L'UEMOA fonctionne à travers différentes commissions :

- La **Cour de justice** : elle veille à l'interprétation uniforme du droit communautaire et à son application et juge, notamment, les manquements des États à leurs "obligations communautaires". Elle arbitre les conflits entre les États membres ou entre l'Union et ses agents. Elle est composée de juges, un par État, nommés pour un mandat de six ans renouvelable. Elle siège à Ouagadougou au Burkina Faso
- La **Cour des comptes** : elle contrôle les comptes des organes de l'Union, et la fiabilité des données budgétaires nécessaires à l'exercice de la surveillance multilatérale. Trois conseillers sont mandatés pour six ans renouvelables une fois.
- Le **Comité interparlementaire** : il joue un rôle consultatif et d'animation des débats sur l'intégration. Il reçoit le rapport annuel de la Commission et s'exprime sous forme de rapports ou de résolutions. Il préfigure le parlement de l'Union qui sera chargé du contrôle démocratique des organes de l'Union. Il compte 40 membres et se réunit au moins une fois par an. Son siège est à Bamako au Mali.
- La **Chambre consulaire régionale** : elle est un organe consultatif créé par le traité de l'Union, chargé de l'implication effective du secteur privé dans le processus d'intégration de l'UEMOA. La Chambre regroupe les chambres consulaires nationales, les associations professionnelles et les organisations patronales des États membres. Son siège est à Lomé au Togo.
- Le **Conseil du travail et du dialogue social** (CTDS) est un organe consultatif qui a pour objectif de réaliser l'implication effective de tous les acteurs non étatiques dans le processus d'intégration de l'UEMOA. Le CTDS est composé de 72 membres désignés par les huit États membres. Les membres de ce bureau sont élus pour une période de deux ans.
- Le **Conseil des collectivités territoriales** de l'UEMOA : le CCT émet des avis, à son initiative ou par saisine des Associations de Pouvoirs Locaux (APL), des États membres, du Conseil des Ministres, de la Commission ou du Parlement de l'Union. Il est composé de 3 membres élus pour un mandat de 2 ans.